

Procès verbal de l'assemblée générale constitutive

En date du samedi 19 mars 2022

Les 25 personnes présentes (liste jointe) se sont réunies en assemblée générale constitutive pour décider la création d'une association. La présidence de la séance est assurée par M. Thierry Goguel d'Allondans.

Il rappelle les points inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

1. Création de l'association
2. Présentation, discussion et adoption des statuts
3. Élection des membres du CA et du Bureau
4. Fixation et adoption du montant des cotisations
5. Projets d'activités
6. Divers

Délibérations :

1. À l'unanimité des personnes présentes, il a été décidé la création de l'association dite :

SOCIAL À VENIR Association de soutien à la formation et aux métiers du social

dont le siège se situe : c/o Thierry Goguel d'Allondans 150A, Route de Schirmeck 67200 Strasbourg

2. Adoption des statuts :

Le président de séance donne lecture des statuts. Après discussion, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

3. Élection des membres du Conseil d'administration et du Bureau :

Le président de séance sollicite les candidatures en vue de composer la direction. Il rappelle que conformément à l'article 11 des statuts, le CA et le Bureau sont composés de membres dont le nombre n'est pas limitatif, élus par l'assemblée générale. Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des membres. Le vote est exprimé comme suit :

Prénom	NOM	Nombre de voix obtenues	Poste
Thierry	GOGUEL d'ALLONDANS	À l'unanimité des personnes présentes	Président
Clarisse	RAZAFINJATOVO-RABAKOARISOA	À l'unanimité des personnes présentes	Vice-présidente
Jean	PAX	À l'unanimité des personnes présentes	Vice-président
Renaud	TSCHUDY	À l'unanimité des personnes présentes	Trésorier
Dominique	BAULIEU	À l'unanimité des personnes présentes	Secrétaire
David	DUTARTE	À l'unanimité des personnes présentes	Administrateur
Daniel	FLAMBARD	À l'unanimité des personnes présentes	Administrateur
Estelle	FRAASS	À l'unanimité des personnes présentes	Administratrice
Nicolas	OTT	À l'unanimité des personnes présentes	Administrateur
Jean-Paul	RASE	À l'unanimité des personnes présentes	Administrateur
Jordan	ROTH	À l'unanimité des personnes présentes	Administrateur

Fait à Strasbourg, le 19 mars 2022,

Le secrétaire

Le Président

Dominique Baulieu

Thierry Goguel d'Allondans